

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

MARS – AVRIL 2015



redefining / standards

MECENE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

SOMMAIRE

ELYSEE	3
▪ Extrait du discours du Président de la République française François Hollande lors des commémorations du centenaire du génocide arménien – Erevan, 24 avril	3
HOTEL MATIGNON	4
▪ Extrait des déclarations du Premier ministre Manuel Valls lors des commémorations le centenaire du génocide arménien à Paris – 24 avril	4
ASSEMBLEE NATIONALE	5
Comission des affaires étrangères	5
▪ Extrait de la présentation du rapport d'information sur le Proche et Moyen Orient (Turquie / lutte contre Daesh) – 18 mars	5
▪ Extrait de l'audition, conjointe avec la commission des Lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, sur le Conseil des ministres Justice Affaires intérieures (coopération avec la Turquie contre la migration clandestine) - 12 et 13 mars	5
▪ Extrait du compte rendu relatif à la Réunion sur l'Égypte et son environnement régional (relations avec la Turquie) – 4 mars	6
SENAT	6
▪ Extrait du rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe (coopération antiterroriste UE - Turquie) – 1er avril	6
DECLARATIONS DES PERSONNALITES FRANÇAISES ET TURQUES	7
▪ Extrait du discours d'ouverture de Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors du colloque international «Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman dans la Grande Guerre. 1915-2015 : cent ans de recherche » organisé sous le haut patronage du Président de la République, François Hollande – 25 mars	7
▪ Messages du Président de la République turque Recep Tayyip Erdoğan et du ministre turc des Affaires européennes et négociateur en chef pour les négociations d'adhésion à l'UE Volkan Bozkır lors de la messe d'hommage au patriarcat arménien à Istanbul – 24 avril	7
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE TURQUIE	8
▪ Déclaration de S.E.M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République de Turquie concernant les Arméniens ottomans qui ont perdu la vie pendant les dernières années de l'Empire Ottoman	8
▪ Communiqué de presse concernant la résolution du Parlement européen sur les événements de 1915 - 15 avril	9
AMBASSADE DE TURQUIE EN FRANCE DANS LES MEDIAS FRANÇAIS	10
▪ Tribune de SEM Hakki Akil, Ambassadeur de Turquie en France : « Faire le travail de mémoire ensemble » – Le Figaro, 23 avril	10
▪ L'interview de Jean Pierre Elkabbach avec Hakki Akil : « Personne ne nie les faits de 1915-1916 » – Europe1, 24 avril	11
▪ Génocide arménien: un terme utilisé « un peu à tort et à travers », pour l'ambassadeur de Turquie en France – BFMTV, 24 avril	11
▪ Hakki Akil : « Le mot de génocide est fait sur mesure pour la Shoah » – ITELE, 24 avril	11
▪ L'émission «ça vous regarde» sur LCP - Génocide arménien: une plaie toujours à vif... - 23 avril	11

ELYSEE

Extrait du discours du Président de la République française François Hollande lors des commémorations du centenaire du génocide arménien – Erevan, 24 avril

« Monsieur le Président de la République d'Arménie,
Messieurs les présidents de Russie, de Chypre et de Serbie,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs,

Je tenais au nom de la France à être présent à Erevan, en ce 24 avril 2015, pour marquer le centenaire du génocide. Je m'incline devant la mémoire des victimes et je viens dire à mes amis arméniens que nous n'oublierons jamais les tragédies que votre peuple a traversées. (...)

Le génocide a commencé comme tous les massacres par une rafle d'intellectuels, dans la nuit du 23 au 24 avril 1915 à Constantinople, ils ont été arrêtés et suppliciés. Et la mécanique infernale de l'extermination s'est mise en marche : déplacements forcés, déportations massives, exécutions sommaires et abandon des plus fragiles dans le désert pour finir avec les camps de concentration.

Dès le 24 mai 1915, la France, la Grande Bretagne et la Russie ont dénoncé dans une déclaration commune des crimes contre l'humanité et contre la civilisation. C'était la première fois que les mots « crime contre l'humanité et contre la civilisation » étaient prononcés ; et ces mots-là l'ont été pour dénoncer le génocide arménien.

C'est au nom de cette condamnation que la France a accueilli une partie des rescapés du génocide. (...)

Nous sommes également conscients que c'est avec cette disparition de 1,5 million d'Arméniens il y a 100 ans que le mot « génocide » a pu être si je puis dire inventer. C'est Raphael LEMKIN, un Américain juif d'origine polonaise qui décida d'appeler ainsi, génocide, en 1944 alors que la monstruosité de la Shoah venait d'être révélée aux yeux d'un monde aussi effrayé qu'il avait été longtemps incrédule.

Depuis, le 29 janvier 2001, c'est par la solennité d'une loi, la loi de la République que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Cette loi proclame une évidence, elle énonce des faits établis depuis longtemps par les historiens. Leur travail n'est pas épuisé, c'est pourquoi à Paris s'est tenu le mois dernier un colloque international sur 100 ans de recherche sur le génocide des Arméniens. Et je veux saluer tous les universitaires qui sont à l'initiative de ce grand colloque scientifique et qui m'accompagnent aujourd'hui à Erevan. (...)

La France dénonce avec autant de force tous les massacres, où qu'ils se produisent et qui révèlent des crimes contre l'humanité. Chaque fois que des chrétiens sont tués parce qu'ils sont chrétiens, chaque fois que les juifs le sont parce qu'ils sont juifs, des musulmans parce qu'ils sont musulmans, la France alors est présente et agit.

Au Moyen-Orient, au moment même où je parle, une entreprise méthodique et systématique d'éradication est à l'œuvre. Les musulmans sont par leur nombre les premières victimes, et c'est toute la mosaïque de peuples, de religions de cette région qui est devenue une cible : les chrétiens d'Orient, notamment les Arméniens de Syrie, les Turkmens, les Kurdes, les Shabaks, bref ! Toutes les minorités sont aujourd'hui menacées par l'exil, l'asservissement et la mort.

La barbarie des terroristes Daech frappe jusqu'aux vestiges de notre patrimoine commun, parce que les terroristes veulent toujours tuer, non pas simplement le présent mais aussi ses racines. Le danger, c'est toujours la disparition des minorités, c'est pourquoi il était important d'être ici, à Erevan, pour appeler à la

défense de toutes les minorités et notamment des chrétiens d'Orient. A ces populations qui font la richesse et la diversité du Moyen-Orient, nous devons apporter notre solidarité et notre protection. Et nous devons soutenir tous les Etats démocratiques qui, dans cette région, permettent de vivre ensemble.

La France ne donne pas de leçon, elle sait ce qu'est le poids de l'histoire, ce que le passé de nos nations compte de périodes glorieuses, mais aussi de temps plus sombres. Commémorer un génocide n'est pas ouvrir un procès, c'est évoquer la souffrance et la peine de ceux qui ont survécu et de leurs enfants. C'est reconnaître une tragédie qui, par son ampleur, a frappé l'humanité toute entière. Commémorer un génocide, c'est lutter pour que le souvenir de cette horreur puisse empêcher qu'une autre horreur ne se répète ou ne se reproduise.

Voilà pourquoi célébrer le centenaire du génocide arménien était pour la France un devoir, pour rappeler l'ampleur des victimes, pour saluer la dignité des vivants et surtout pour transmettre l'histoire de cette tragédie aux nouvelles générations. Etre aujourd'hui à Erevan, c'est également contribuer à l'apaisement, à la réconciliation et au dépassement, car la mémoire ne doit pas être utilisée pour diviser mais pour unir. Le centenaire du génocide arménien est donc dédié à la paix et au progrès pour l'Arménie, pour la région et pour l'ensemble du monde. Le centenaire du génocide arménien, c'est un appel à la paix et à la réconciliation.

Il y a en Turquie des mots et des mots importants qui ont déjà été prononcés, mais d'autres sont encore attendus pour que le partage du chagrin puisse devenir le partage d'un destin. Je souhaite que la frontière entre la Turquie et l'Arménie puisse se rouvrir prochainement, pour que ces deux peuples si proches ne soient plus deux voisins lointains, ainsi que le constatait avec amertume l'intellectuel turc assassiné, Hrant DINK, Je pense aussi à la question du Haut-Karabakh qui continue à semer la mort aujourd'hui, et je vous confirme que la France fera tout avec ses partenaires pour aider à la recherche d'une solution pacifique et durable.

Voilà le message d'Erevan, la paix, oui toujours la paix, la paix pour la mémoire des victimes, la paix pour la sérénité des vivants, la paix pour la région, la paix pour le Moyen-Orient, reconnaître, je dis bien reconnaître le génocide arménien, commémorer son centenaire c'est un acte de paix. »

Le discours : Ciliquer [ici](#)

HOTEL MATIGNON

Extrait des déclarations du Premier ministre Manuel Valls lors des commémorations le centenaire du génocide arménien à Paris – 24 avril

« Manuel Valls a tenu à saluer les initiatives récentes qui ont pu être prises par le Parlement européen et de part le monde, mais aussi les mots du Pape François. Il a expliqué que la France continuera de soutenir toutes les démarches en faveur du dialogue entre la Turquie et l'Arménie, car ce dialogue est un jalon nécessaire pour la réconciliation. "Reconnaître le génocide arménien en Turquie peut vous coûter la vie. Et ça, c'est insupportable et nous devons le dire à la face du monde". »

Le discours : Ciliquer [ici](#)

ASSEMBLEE NATIONALE
Commission des affaires étrangères

Extrait de la présentation du rapport d'information sur le Proche et Moyen Orient (Turquie / lutte contre Daesh) – 18 mars

« **M. Jacques Myard [UMP]** : J'ai ici une étude de Denis Bauchard qui rappelle qui a créé Daech. Ce groupe est né en 2006. Les Etats-Unis ont déclenché le chaos dans cette région où il y avait déjà des conflits. Il ne faut pas croire que nous sommes maîtres du jeu. Nous ne choisissons pas les gouvernements et c'est une faute stratégique de penser qu'on va changer le gouvernement à Damas, même si Assad n'est pas éternel – je ne suis pas son avocat. Si la Turquie le voulait, elle pourrait mettre fin à Daech en lui coupant les vivres. Il y a une connivence. (...)

Mme la présidente Élisabeth Guigou [SRC]: « Il y a aussi des éléments proches du régime qui ont été condamnés par l'Union européenne pour avoir trafiqué avec Daech, en achetant par exemple leur pétrole. Il faut avoir une vue plus nuancée de la situation dans cette région complexe. C'est le mérite de ce rapport. (...)

M. Jean-Luc Reitzer [UMP], président de la mission. « Comme cela a été dit, il y a des interactions et parfois des doubles jeux, notamment de la part de la Turquie. Il faut avoir cela à l'esprit. (...) »

Le compte rendu intégral: Cliquer [ici](#)

Extrait de l'audition, conjointe avec la commission des Lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, sur le Conseil des ministres Justice Affaires intérieures (coopération avec la Turquie contre la migration clandestine) - 12 et 13 mars

« **La Présidente Danielle Auroi [Ecologiste]** : Le nombre de migrants ayant franchi de façon irrégulière les frontières extérieures de Schengen au cours de l'année 2014 s'élève à 270 000 personnes. (...) Il y a par ailleurs le phénomène des cargos fantômes en partance de Turquie, battant pavillon chypriote-turc et financés par des sociétés écrans entre les mains d'acteurs de la traite des êtres humains. (...) Nous avons engagé une coopération avec la Turquie pour que ces bateaux soient bloqués au moment de leur départ ; depuis que les Italiens ont négocié avec les Turcs, en liaison avec nous, un plus grand contrôle des ports du sud de la Turquie, on ne parle plus de ces cargos, car il n'y en a plus. (...)

Mme Marie Louise Fort [UMP] : « M'étant rendue en Turquie avec Pierre Lequiller il y a peu, je peux confirmer, monsieur le ministre, la bonne coopération que vous avez instaurée avec ce pays. »

L'audition intégrale: Cliquer [ici](#)

Extrait du compte rendu relatif à la Réunion sur l'Égypte et son environnement régional (relations avec la Turquie) – 4 mars

Élisabeth Guigou [SRC] présidente de la Commission: « On constate un rapprochement très net de l'Égypte avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït, et à un refroidissement des relations très marqué avec la Turquie et le Qatar, alors que ces deux derniers pays étaient considérés comme des alliés très proches par le président Morsi. Quant à l'opinion publique égyptienne, elle est hostile aux récentes tentatives de rapprochement entre l'Égypte et le Qatar, soutenues par l'Arabie saoudite. La condamnation par le Qatar des bombardements ordonnés par le président Al-Sissi en représailles après l'assassinat des vingt et un travailleurs égyptiens en Libye n'a fait qu'aggraver le ressentiment à l'égard de ce pays. Pour sa part, la Turquie nie farouchement toute coopération stratégique avec les Frères musulmans. Toutefois, les relations bilatérales entre Le Caire et Ankara risquent de pâtir durablement des déclarations publiques très dures faites par Erdogan au lendemain de la destitution du président Morsi le 3 juillet 2013. D'autre part, les militaires égyptiens n'apprécient guère le sort réservé à l'armée turque par le régime de M. Erdogan. (...) »

Le compte rendu intégral : Cliquer [ici](#)

SENAT

Extrait du rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe (coopération antiterroriste UE - Turquie) – 1er avril

« La création d'une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe a été demandée le 4 juin 2014 par Mme Nathalie Goulet [UC], M. François Zocchetto [UC] et les membres du groupe UDI-UC. À la suite de l'avis favorable donné le 17 juillet par la commission des lois sur le rapport de M. Jean-Pierre Sueur [PS], cette commission d'enquête a tenu sa réunion constitutive le 22 octobre 2014. (...) »

Votre commission d'enquête a accordé une attention particulière à la coopération antiterroriste entre pays-membres de l'Union européenne ainsi qu'à la coopération entre notre pays et les États-Unis d'une part et la Turquie d'autre part. (...)

Compte tenu du caractère de point de passage quasi-obligé du territoire de ce pays pour les djihadistes se rendant en Syrie ou en Irak, la coopération avec la Turquie constituait également un sujet majeur de préoccupation pour votre commission d'enquête, qui a décidé d'y envoyer une délégation. Ce déplacement, au cours duquel la délégation a fait étape à Ankara, Istanbul et Gaziantep à la frontière turco-syrienne, est intervenu peu de temps après celui effectué par le ministre de l'Intérieur à la suite de l'échec de la reconduite de trois djihadistes en France depuis la Turquie. La délégation de votre commission a pu constater les progrès accomplis depuis cet événement dans l'efficacité de la coopération entre les deux pays, grâce en particulier au travail des services français très mobilisés sur le sujet de la lutte contre les filières djihadistes. »

Le rapport intégral: [ici](#)

DECLARATIONS DES PERSONNALITES FRANÇAISES ET TURQUES

Extrait du discours d'ouverture de Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors du colloque international «Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman dans la Grande Guerre. 1915-2015 : cent ans de recherche » organisé sous le haut patronage du Président de la République, François Hollande – 25 mars

« En Turquie, les Arméniens travaillent main dans la main avec des intellectuels et historiens turcs, dont certains ont payé de leur vie ce combat pour la vérité : je pense en particulier à Hrant Dink, assassiné le 19 janvier 2007. Je veux remercier la politiste Bursa Ersanli [prononcer Ersanleu], l'éditeur Ragip [prononcer Ragueup] Zarakolu ou encore Fethiye [prononcer Fetiyé] Cetin [prononcer Chtetine] d'être présents aujourd'hui. (...)

L'apport de la turcologie a lui aussi été déterminant, les spécialistes du monde turco-ottoman ayant su aborder l'événement sans concession. (...) Je veux ici rendre hommage à tous les professeurs d'histoire-géographie de France qui y contribuent au quotidien. Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman, qui fait partie de notre mémoire à tous, est étudié par tous au cours de la scolarité obligatoire, en classe de 3ème.

A l'école, nous transmettons l'éveil de la citoyenneté, la culture du débat d'idées, la lutte contre les préjugés et contre toutes les formes de persécution. Nous apprenons la différence entre la controverse, le dialogue, qui est à la source même de la connaissance, et la manipulation ou la falsification.

A l'école, les élèves doivent apprendre à comprendre le monde, mais aussi apprendre à vouloir le changer, pour prendre pleinement leur place de citoyen. C'est le sens des réformes que nous adoptons, avec la mise en place dès la rentrée prochaine d'un enseignement moral et civique tout au long de la scolarité obligatoire. Mais cette transmission ne peut se faire seulement à l'école, sans l'appui de la recherche.

Elle doit se poursuivre dans l'enseignement supérieur et la recherche, où les études sur les génocides doivent pouvoir encore mieux trouver leur place, comme les « genocide studies » ont pu trouver la leur outre-Atlantique notamment. (...) »

Le discours intégral : Cliquer [ici](#)

Messages du Président de la République turque Recep Tayyip Erdoğan et du ministre turc des Affaires européennes et négociateur en chef pour les négociations d'adhésion à l'UE Volkan Bozkir lors de la messe d'hommage au patriarcat arménien à Istanbul – 24 avril

« Pour la première fois, un ministre turc a participé à une messe d'hommage célébrée au patriarcat arménien de l'ancienne Constantinople. "Nous respectons les souffrances vécues par nos frères arméniens. Nous sommes conscients de leurs épreuves", a déclaré le ministre des Affaires européennes, Volkan Bozkir, à l'issue de l'office.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a pour sa part réitéré ses "condoléances" aux victimes. "J'affirme que nos coeurs sont ouverts aux descendants des Arméniens ottomans de par le monde", [a-t-il écrit dans son message] » (*Le Point, AFP, 25/04/2015*)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE

Déclaration de S.E.M. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République de Turquie concernant les Arméniens ottomans qui ont perdu la vie pendant les dernières années de l'Empire Ottoman

« Durant les dernières années de l'Empire Ottoman, de nombreux citoyens ottomans de différentes origines ethniques et religieuses vivant en paix et dans la fraternité depuis des siècles, ont vécu de grandes souffrances laissant de profondes marques dans les mémoires.

En tant que petits-enfants de ceux qui appartenaient à différentes origines ethniques et religieuses et qui ont subis ces souffrances dans les conditions de la Première Guerre Mondiale, nous comprenons ce qui s'est passé, commémorons respectueusement la mémoire des Arméniens ottomans innocents qui ont perdu la vie, et présentons nos condoléances à leurs petits-enfants.

C'est un devoir historique et humain pour la Turquie de veiller sur la mémoire des Arméniens ottomans et leur héritage culturel arménien.

Dans cet esprit, cette année le 24 avril, lors d'une cérémonie religieuse organisée par le patriarcat arménien, les Arméniens ottomans seront commémorés en Turquie, comme il sera le cas partout dans le monde.

Comme il a été mentionné dans le message de notre Président de la République, Recep Tayyip Erdoğan, alors Premier Ministre, publié le 23 avril 2014, il aurait été beaucoup plus marquant que la Turquie et l'Arménie commémorent ensemble les Arméniens ottomans lors d'une cérémonie digne d'eux.

Nous croyons que cette attitude mature et vertueuse serait atteinte, si l'histoire n'est pas instrumentalisée.

La civilisation anatolienne ancienne nous a appris à sauvegarder notre histoire, à commémorer ensemble notre bonheur et notre peine, à panser ensemble nos blessures et à regarder ensemble vers le futur.

Comme je l'ai exprimé dans mon message émis le 20 janvier 2015 à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Hrant Dink, "Il est possible pour deux peuples anciens de se comprendre et d'atteindre la maturité nécessaire pour se tourner ensemble vers le futur".

Aujourd'hui, en vertu de notre responsabilité historique et de notre devoir d'humanité, nous commémorons respectueusement tous ceux qui ont perdu la vie au cours des événements survenus il y a cent ans, sans faire une distinction entre les souffrances.

Par ailleurs, pour atténuer nos souffrances, une confrontation honnête avec le passé est aussi importante que la commémoration des vies perdues.

Il est possible d'identifier les raisons et les responsables des souffrances endurées durant la Première Guerre Mondiale.

Néanmoins, il est légalement et moralement problématique de tout réduire à un seul mot, d'attribuer la responsabilité uniquement au peuple turc par des généralisations, voire d'y associer un langage haineux.

Aujourd'hui, des traces profondes des exils et des massacres subis par les ottomans turcs et musulmans il y a cent ans restent encore dans les mémoires.

Nier cette réalité et faire une discrimination entre les souffrances, est aussi inacceptable moralement qu'erronné historiquement.

En effet, les années écoulées nous ont montré qu'imposer l'un par rapport à l'autre, des mémoires qui se confrontent ne nous mèneront nulle part.

Dans ce cadre, il faut respecter la mémoire et la conscience de tous les citoyens ottomans, et leur tendre l'oreille.

Pour atteindre la vérité, il suffit d'avoir une mémoire juste, de l'empathie, un langage respectueux et une approche censée et objective.

La Turquie, en fournissant un environnement où toutes les opinions peuvent être exprimées et discutées librement et où toutes sortes de documents et d'informations peuvent être examinés, prend des mesures positives vers la construction d'un avenir commun.

En tant que petits-enfants des deux peuples qui ont partagé le même destin commun dans la joie et dans la tristesse il y a cent ans, notre responsabilité commune est de panser les blessures de cents ans et de rétablir nos liens humains.

La Turquie ne restera pas indifférente à cette responsabilité et continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'amitié et la paix.

Nous appelons toutes les parties tierces à adopter une approche basée sur une mémoire juste et un avenir commun pacifique plutôt que d'approfondir davantage les blessures historiques.

Avec ces sentiments et ces pensées, nous commémorons une fois encore avec respect les Arméniens ottomans qui ont perdu la vie en 1915 pendant le déplacement et partageons les douleurs de leurs enfants et petits-enfants. »

Le discours intégral : Cliquer [ici](#)

Communiqué de presse concernant la résolution du Parlement européen sur les événements de 1915 - 15 avril

« Le Parlement européen qui est connu pour entraver le développement des relations entre la Turquie et l'UE aspirait à nouveau de réécrire l'histoire en ce qui concerne les événements de 1915, comme il a tenté de le faire auparavant.

Cette aspiration qui répète littéralement les clichés anti-turcs de la propagande arménienne a abouti à un texte absurde de la résolution en date du 15 Avril 2015.

Avec cette résolution, le Parlement européen a répété exactement une erreur qu'il a fait dans le passé d'une manière incompatible avec le droit international en dépassant son domaine d'autorité.

Nous ne prenons pas au sérieux ceux qui ont adopté cette résolution en mutilant l'histoire et le droit. La participation des citoyens de l'UE avec un taux de 42% aux élections en 2014 implique déjà la place que ce Parlement occupe dans la culture politique de l'UE.

Nous rendons ce texte, qui est presque sans précédent un exemple de l'incohérence dans tous ses aspects, in extenso à l'institution mentionnée ci-dessus afin que le texte trouve sa place parmi les documents que le Parlement européen ne désirait pas souvenir à l'avenir.

Ceux qui adoptent ce texte rappellent peut-être que l'Union européenne a été créée sur la base de la réconciliation et de la paix de la culture et des principes tels que la démocratie, les droits humains et l'économie de marché libre.

Nous souhaitons beaucoup de succès aux politiciens qui ont soutenu l'adoption de la résolution d'aujourd'hui au Parlement européen, dans leur partenariat avec ceux qui n'ont rien à voir avec les valeurs européennes et qui s'alimentent de la haine, de la vengeance et de la culture du conflit.

En fait, contrairement aux valeurs constituant la raison essentielle de l'existence du Parlement européen, cette approche sélective et partielle du Parlement européen sur les événements de 1915 a le potentiel de nuire aux relations entre la Turquie et l'UE et elle est loin d'apporter une solution à la question entre la Turquie et l'Arménie.

Naturellement, cette résolution ne peut pas simplement être expliquée par manque de connaissance ou de l'ignorance.

Malheureusement, ce qui est derrière est le fanatisme et l'indifférence religieuse et culturelle envers les autres considérées comme différentes.

Si le Parlement européen souhaite contribuer à la construction d'un avenir commun pour les peuples européens, il devrait se rendre compte que ce ne peut être atteint qu'en ne pas excluant les différentes religions et cultures.

Quant aux événements de 1915, il est évident que la Turquie a rempli complètement son devoir en ce qui concerne la mémoire.

Nous espérons que l'Arménie également atteint un tel niveau de maturité dès que possible.

Il est utile que les membres du Parlement européen rencontrent leur propre passé et qu'ils n'oublient pas surtout leurs rôles et responsabilités dans les calamités les plus odieuses de l'humanité tels que la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale, bien avant d'aborder la question 1915. »

Le communiqué de presse : [cliquer ici](#)

AMBASSADE DE TURQUIE EN FRANCE DANS LES MEDIAS FRANÇAIS

Tribune de SEM Hakki Akil, Ambassadeur de Turquie en France : « Faire le travail de mémoire ensemble » – Le Figaro, 23 avril

Faire le travail de mémoire ensemble

En tant qu'ambassadeur de Turquie et citoyen turc qui croit fortement à l'amitié historique turco-arménienne, j'ai toujours espéré que l'année 2015 puisse constituer un nouveau départ entre les deux peuples qui ont vécu pendant un millénaire ensemble, en paix et en harmonie.

Pendant cette longue période de vie commune, Turcs et Arméniens ont partagé la même culture, la même musique, la même cuisine, le même sens de l'humour. Les citoyens d'origine arménienne de l'Empire ottoman ont beaucoup contribué à l'épanouissement de l'Empire dans plusieurs domaines tels que l'architecture, la musique, le théâtre, la vie politique ou la diplomatie. Hovsep Vartanyan et Artin Dadyan ont eu les plus grandes responsabilités dans l'administration ottomane, et la famille Babayan a contribué à l'architecture.

Le début du XX^e siècle a été une période de grandes souffrances pour les populations de l'Empire ottoman. Les Arméniens sont parmi ceux qui ont le plus souffert. Nous partageons ces douleurs ainsi que

celles de tous les peuples de l'Empire ottoman. En 2015, la question arménienne est au cœur de l'actualité. L'approfondissement des discussions entre intellectuels turcs d'opinions diverses, mais aussi les déclarations et propositions officielles faites ces dernières années par les plus hauts responsables politiques témoignent de l'ouverture de la Turquie face à la question arménienne. Des intellectuels soutenant la thèse du génocide peuvent aujourd'hui publier leurs ouvrages et défendre leurs idées face à d'autres qui s'opposent à l'utilisation de ce terme en se basant sur sa définition juridique et sur la récente jurisprudence (décision Serbie/Croatie de la Cour internationale de justice et arrêt Perincek de la Cour européenne des droits de l'homme). Aujourd'hui, un premier ministre turc peut exprimer ses condoléances et souhaiter que les Arméniens ainsi que les autres citoyens de l'Empire qui ont perdu leur vie dans les circonstances du début du XX^e siècle reposent en paix, ou annoncer la tenue d'une cérémonie religieuse le 24 avril. Les commémorations des Arméniens en Turquie, en Arménie, en France et ailleurs dans le monde sont le reflet le plus naturel des souffrances vécues. Ces commémorations ne doivent cependant pas être source d'incitation à

la haine envers la Turquie ou les Turcs. Rechercher à cette occasion un parallélisme avec la Shoah est tout aussi inacceptable et injuste, puisque les motivations des dirigeants ottomans qui ont pris la décision de déporter les populations arméniennes de la frontière russe ne peuvent en aucun cas être comparées à celles des nazis. Il n'y a aucun intérêt à créer une animosité à partir de faits historiques datant d'il y a cent, deux cents ou trois cents ans. Nous devons au contraire en tirer des leçons et, dans ce cas précis, œuvrer pour préserver l'amitié vieille de plus d'un millénaire entre les Turcs et les Arméniens. Une animosité autour de cette question ne sera bénéfique ni pour les Arméniens ni pour les Turcs. La définition juridique des souffrances que personne ne nie doit être laissée aux historiens et surtout aux juristes. Une lecture comparative des archives, à commencer par celles de Russie et d'Arménie, mais aussi les archives ottomanes, qui sont déjà totalement accessibles, est indispensable. La Turquie a lancé un appel pour la création d'une commission commune d'historiens pour que des historiens turcs, arméniens et internationaux puissent accéder à toutes les archives existantes afin d'aboutir à une compréhension juste de l'histoire. Cette

commission ne doit bien sûr pas se limiter à des historiens reléguant les arguments d'une seule partie comme cela a apparemment été le cas pendant une récente conférence à Paris. Si la recherche de la réalité est souhaitée, il ne faut pas appliquer un terrorisme intellectuel à ceux qui n'ont pas la même opinion, comme en ont souffert les historiens Bernard Lewis et Gilles Veinstein. Les Français d'origine arménienne ainsi que les Français d'origine turque seront parmi les premiers bénéficiaires d'un tel travail de mémoire commun. Il est de la responsabilité de tous les acteurs publics de soutenir ces efforts, en proscrivant toute initiative incitant à la haine et en évitant autant que possible un face-à-face infructueux sur l'utilisation ou non d'un terme de droit très précisément défini en 1948 et qui n'a pas d'effet rétroactif. Éviter les tensions entre la communauté d'origine turque et la communauté d'origine arménienne en France doit être une priorité. Une nouvelle tension entre ces communautés est la dernière chose dont la France ait besoin. Comme François Hollande l'a dit aux Arméniens de France le 28 janvier, il est temps de briser les tabous et que les deux nations, Arménie et Turquie, inventent un nouveau départ.



HAKKI AKIL

Qualifier de génocide les souffrances endurées par les Arméniens revient à inciter à la haine contre les Turcs, soutient l'ambassadeur de Turquie en France.

L'interview de Jean Pierre Elkabbach avec Hakki Akil : « Personne ne nie les faits de 1915-1916 » – Europe1, 24 avril

« L'ambassadeur de Turquie en France affirme qu'Ankara accepte totalement les faits : 1,2 million d'Arméniens ont été tués entre 1915 et 1916. Mais Hakki Akil demande à ce que les historiens puissent étudier sereinement et ouvertement les archives avant d'amener un dossier devant un tribunal international. »

La vidéo de l'interview : Cliquer [ici](#).

Génocide arménien: un terme utilisé « un peu à tort et à travers », pour l'ambassadeur de Turquie en France – BFMTV, 24 avril

« "Permettez-moi de (...) présenter mes condoléances aux petits-fils de nos compatriotes arméniens qui ont perdu leur vie en 1915", a déclaré l'ambassadeur de Turquie en France, invité vendredi soir sur BFMTV à l'occasion du centenaire du génocide arménien. Un génocide que refuse de reconnaître la Turquie. "Le problème c'est que les gens utilisent le terme de génocide un peu à tort et à travers", a justifié l'ambassadeur Hakki Akil. Il faudrait une condamnation du tribunal pénal international pour que la Turquie le reconnaisse, a précisé ce dernier. »

La vidéo de l'émission: Cliquer [ici](#)

Hakki Akil : « Le mot de génocide est fait sur mesure pour la Shoah » – ITELE, 24 avril

« Hakki Akil, Ambassadeur de Turquie en France, était l'invité d'Antoine Genton sur itele. Il a réaffirmé la position de la Turquie de ne pas utiliser le terme "génocide" pour qualifier les massacres d'Arméniens en 1915. Il a néanmoins indiqué que "la Turquie reconnaît les faits de 1915", c'est-à-dire les "massacres et la déportation". »

La vidéo de l'émission: Cliquer [ici](#)

L'émission «ça vous regarde» sur LCP - Génocide arménien: une plaie toujours à vif... - 23 avril

« **Mikaël Nichanian**, historien, conservateur à la Bibliothèque nationale de France et auteur de "Détruire les Arméniens, Histoire d'un génocide", PUF, janvier 2015

Hélène Kosséian, journaliste et auteure de "L'Arménie au cœur de la mémoire", Editions du Rocher, 26 mars 2015

Ali Onaner, ministre-conseiller à l'ambassade de Turquie en France

Ariane Bozon, journaliste, chroniqueuse à Slate.fr et co-auteure de Dialogue sur le tabou arménien, Editions Liana Levi, 2009

Question JDD : La France doit-elle reconnaître la responsabilité de la Turquie dans le génocide arménien ? »

La vidéo de l'émission: Cliquer [ici](#)

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org